

**Janvier 2009**

## **Association des résidents du lac Carillon**

Aux résidents

Le 11 octobre 2008, les résidents des secteurs de St-Ubalde et de Notre-Dame de Montauban ont approuvé, en assemblée générale, le projet de fusion préparé, à la demande de leurs membres, par un comité de travail. C'est maintenant chose faite. Les résidents du lac Carillon sont représentés par la même association : l'Association des résidents du lac Carillon ou l'ARC.

Pour tenir compte de la nouvelle réalité de l'association, la structure a été quelque peu modifiée pour permettre aux deux secteurs d'être représentés. Comme les deux secteurs sont issus de deux municipalités différentes, avec des objectifs communs mais aussi spécifiques, il a été convenu de nommer un conseil d'administration de 7 membres, dont 3 représentants de chacun des secteurs plus la présidence, élus lors de l'assemblée générale. Il y aura 2 postes de vice-présidence, un pour chaque secteur. Ainsi, chaque secteur pourra réunir ses membres pour des aspects qui leur sont spécifiques, le président ou présidente sera présent(e) d'office à ces rencontres. Vous trouverez dans les règlements généraux modifiés en assemblée générale le 11-10-2008 toutes les dispositions régissant le fonctionnement de l'association.

Le 23 novembre 2008, le nouveau conseil se réunissait afin de nommer le nouvel exécutif ainsi que pour faire le suivi des dossiers et établir les priorités pour l'avenir. Vous aurez en annexe la liste des membres du CA ainsi que leur fonction.

Les priorités pour le nouveau CA sont d'abord d'assurer la continuité dans le suivi des dossiers en cours et d'assurer que la fusion soit une réussite.

### **Pour les dossiers prioritaires :**

- suivi au niveau du Parc Récréo-touristique des lacs Long et Montauban
- poursuivre l'entente avec le Réseau de surveillance des lacs (prises d'échantillons)
- densité de développement résidentiel en regard de la capacité du lac

### **Secteur St-Ubalde**

- achat des terrains
- camping de la plage qui doit conserver son orientation première (disponibilité aux organismes à but non lucratif)
- entretien et réparation des chemins du lac Carillon
- demande conjointe de réfection des routes reliant le village au lac Carillon, lac Blanc et lac Émeraude

### **Secteur Notre-Dame**

- nouveau développement (gestion de l'accès au lac)
- construction de la portion de route reliant les deux secteurs
- nouvelles réglementation de la municipalité concernant la coupe forestière
- densité de développement sur le Petit lac Carillon

### **Site internet**

Lors de sa première rencontre, le CA a accepté de développer un site internet pour favoriser l'accès aux suivis des dossiers à ses membres et permettre aux non-membres, aux partenaires ou à toute autre personne d'entrer en contact avec l'Association et d'avoir une idée plus générale des travaux de l'Association. Un mot de passe sera fourni aux membres, leur permettant d'avoir un accès à la documentation complète des dossiers de l'Association et du CA. Les coûts de ce site sont similaires à ceux de la production du journal que l'association réalisait.

A compter de janvier 2009, l'Association et les membres du CA privilégieront donc les communications par le biais du site internet ou par les adresses courriel personnelles. Merci à M.Serge Lachance et Mme Claire Huot qui ont accepté de réaliser bénévolement ce site.

**L'adresse du site est : [www.arc-carillon.org](http://www.arc-carillon.org)**

### **Cotisation**

Le vécu d'une association requiert du financement, tant pour la représentation que font certaines personnes au nom de l'ensemble que pour le suivi de dossier d'information et bien d'autres choses. La cotisation est annuelle et au coût de \$10 par résidence.

Cette cotisation vous permet de prendre part à toute la vie de l'association, de l'orienter, d'influencer les dossiers qui y sont traités et de nommer les personnes par qui vous désirez être représentés. L'Association a aussi deux autres sources de financement : l'adhésion par groupe à loto-matic (vos représentants sont au courant de la procédure à suivre) et la cueillette de publicitaires dans les commerces de la région.

En terminant, je tiens à remercier M.Serge Lachance pour tout le travail réalisé pour maintenir l'Association en place et naturellement sa conjointe qui l'a supporté, Mme Claire Huot.

Salutations a tous

Gilles Allaire  
Président de l'ARC